

LA VILLE DE LYON ET SITES ET CITÉS PRÉSENTENT « LES SITES PATRIMONIAUX REMARQUABLES POUR DE NOUVEAUX PROJETS URBAINS »

JOURNÉE DE RENCONTRE - 20 SEPTEMBRE 2018

Salons de l'Hôtel de Ville de Lyon

A l'occasion du 20^{ème} anniversaire de son inscription sur la Liste du Patrimoine mondial la Ville de Lyon, avec le soutien de Sites et Cités remarquables de France et du Ministère de la Culture, organise une journée de réflexion qui, deux ans après la promulgation de la loi LCAP, sera l'occasion d'effectuer un premier bilan sur sa mise en œuvre et d'échanger sur les Sites Patrimoniaux Remarquables comme outils pour de nouveaux projets urbains.

/ Le patrimoine est aujourd'hui au cœur des problématiques de revitalisation des territoires, dans le cadre du Plan Action Cœur de Ville et du Plan national en faveur des Villes patrimoniales (Plan Dauge). L'association Sites et Cités s'est fortement mobilisée lors du projet de loi relatif à la Liberté de la Création, à l'Architecture et au Patrimoine, en portant la voix des collectivités territoriales soucieuses de l'avenir de leur patrimoine auprès du ministère de la Culture et des chambres parlementaires.

Après deux ans de mise en œuvre de cette loi, cette journée sera l'occasion de dresser un premier bilan :

- Quelle est l'application de la loi LCAP aux différentes échelles du territoire (nationale, régionale, communale et intercommunale) ?
- Quelles évolutions sont envisagées par les territoires avec des Sites patrimoniaux remarquables ?



- Comment le patrimoine peut être le moteur d'une nouvelle gouvernance urbaine avec les expériences des Villes de notre réseau.

/ Sites & Cités remarquables de France réunit 240 villes et territoires porteurs du label « Ville et Pays d'art et d'histoire », ou d'un Site patrimonial remarquable (ancien secteur sauvegardé, ZPPAUP / AVAP), qui souhaitent partager leurs interrogations et leurs expériences sur les politiques de protection et de valorisation du patrimoine. Depuis 18 ans, l'Association œuvre à la promotion d'une vision large et décloisonnée des questions liées au patrimoine. Sites & Cités développe le dialogue avec différents Ministères, l'Assemblée nationale et le Sénat, pour renforcer le cadre législatif, juridique et financier de la protection et de la valorisation du patrimoine, de l'architecture et de l'urbanisme. Avec ses membres, Sites & Cités Remarquables de France mobilise un réseau de compétences sur le patrimoine et l'urbanisme patrimonial, en matière de restauration, réglementation, formation des professionnels, recherche et sensibilisation des publics.

Programme :

<http://www.sites-cites.fr/wp-content/uploads/2018/05/programmeLyon-2018.pdf>

/ Contacts :

Sites & Cités Remarquables de France :

Olivier Bayle-Videau

o.bayle-videau@sites-cites.fr

Urbanisme patrimonial et développement durable

+33 (0)9 72 49 97 05

Ville de Lyon :

Pauline Garin



Sites et Cités remarquables de France

Musée d'Aquitaine
20, cours Pasteur
33000 Bordeaux - France

Tél. +33 (0)9 72 49 97 06
reseau@sites-cites.fr
www.sites-cites.fr

pauline.garin@mairie-lyon.fr

+33 (0) 4 72 10 30 42



Sites et Cités remarquables de France

Musée d'Aquitaine
20, cours Pasteur
33000 Bordeaux - France

Tél. +33 (0)9 72 49 97 06
reseau@sites-cites.fr
www.sites-cites.fr